

Procès-verbal de la session extraordinaire

du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 26 février 2007 à 20h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1
 Monsieur Stéphane Breault, district 2 (absent)
 Madame Manon Desnoyers, district 3 (absente)
 Madame Céline Daigneault, district 4
 Madame Josée Bélanger, district 5
 Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

Rituel du Conseil

Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour session extraordinaire du 26 février 2007

Point 1)

07-02X-091 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Point 2)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1

07-02X-092 Adoption de l'ordre du jour du 26 février 2007

Point 3)

07-02X-093 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 699-07

Point 4)

Avis de motion afin d'adopter le règlement 701-07 décrétant les taux de taxes de compensation pour le déneigement.

Point 5)

Avis de motion afin d'adopter le règlement 702-07 modifiant le règlement sur la cueillette des ordures

Point 6)

Avis de motion afin d'adopter le règlement 703-07 modifiant le règlement sur l'abat poussière

Point 7)

07-02X-094 Mandat afin de procéder à la préparation des documents pour l'acquisition des rues des domaines du Lac des Pins, Lac Legoff et Domaine Manseau

Point 8)

Période de questions

Point 9)

07-02X-095 Levée de l'assemblée extraordinaire du 26 février 2007



Point 1)

07-02X-091 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6

Appuyé par : Josée Bélanger, district 5

Et résolu

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

Que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

Point 2)

07-02X-092 Adoption de l'ordre du jour du 26 février 2007

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Louis Thoin, district 1

Appuyé par : Benoît Ricard, district 6

Et résolu

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 26 février 2007 est accepté.

ADOPTÉE

Point 3)

07-02X-093 Dépôt du procès-verbal et du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 699-07

Il est proposé par Céline Daigneault, district 4

Appuyé par Louis Thoin, district 1

Et résolu

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

QUE le Conseil accepte le dépôt du procès-verbal de la procédure d'enregistrement et le certificat du Secrétaire-trésorier/directeur général concernant le règlement no. 699-07.

ADOPTÉE

Point 4)

Avis de motion afin d'adopter le règlement 701-07 décrétant les taux de taxes de compensation pour le déneigement.

Un avis de motion est donné par Louis Thouin, district 1, afin qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 701-07 soit adopté décrétant les taux de taxes de compensation pour le déneigement.

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

Point 5)

Avis de motion afin d'adopter le règlement 702-07 modifiant le règlement sur la cueillette des ordures

Un avis de motion est donné par Benoît Ricard, district 6, afin qu'à une séance subséquente le règlement numéro 702-07 soit adopté modifiant le règlement sur la cueillette des ordures.

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

Point 6)

Avis de motion afin d'adopter le règlement 703-07 modifiant le règlement sur l'abat poussière

Un avis de motion est donné par Josée Bélanger, district 5, afin qu'à une séance subséquente le règlement numéro 703-07 soit adopté modifiant le règlement sur l'abat poussière.

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

Point 7)

07-02X-094 **Mandat afin de procéder à la préparation des documents pour l'acquisition des rues des domaines du Lac des Pins, Lac Legoff et Domaine Manseau**

Il est proposé par Louis Thouin, district 1

Appuyé par Céline Daigneault, district 4

Et résolu

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne mandate Michel Riopel, notaire afin de préparer les documents pour l'acquisition des rues des domaines du Lac des Pins, Lac Legoff et Domaine Manseau;

QUE le Maire et le secrétaire-trésorier/directeur général sont autorisés à signer les documents relatifs à l'acquisition des rues des domaines du Lac des Pins, Lac Legoff et Manseau.

ADOPTÉE

Point 8)

Période de questions

6900

Point 9)

07-02X-095 *Levée de l'assemblée extraordinaire du 26 février 2007*

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par : Louis Thouin, district 1

Appuyé par : Benoît Ricard, district 6

Et résolu :

(Manon Desnoyers, district 3 et Stéphane Breault, district 2, sont absents)

QUE l'assemblée extraordinaire du 26 février 2007 est levée à 8h35.

ADOPTÉE

*Pierre Mireault
Maire*

*Claude Arcoragi
Directeur général*